

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D’HALIFAX
MRC DE L’ÉRABLE
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Sainte-Sophie-d’Halifax tenue le 7 juillet 2026 à 19h00 et à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Pierre Gosselin
Siège #2 - Michel Duperron
Siège #3 - Mathieu Jolibois
Siège #4 - Vincent Beaudoin
Siège #5 - Étienne Vigneault
Siège #6 - Jean Goulet

Est/sont absents:

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Christian Daigle, maire. Madame Nadia Roy, directrice générale, greffière et trésorière est aussi présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h04

2 - CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le directeur général par intérim a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour aux conseillers élus du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l’avis tel que requis par la loi.

124-07-26

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Pierre Gosselin , appuyé et résolu à l’unanimité des membres du conseil que l’ordre du jour soit adopté.

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - CERTIFICAT DE SIGNIFICATION
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ADDENDA NUMÉRO 1 À LA PROMESSE D'ACHAT POUR LE LOT NUMÉRO 6 117 086
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté à l’unanimité des conseillers présents

125-07-26

4 - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ADDENDA NUMÉRO 1 À LA PROMESSE D'ACHAT POUR LE LOT NUMÉRO 6 117 086

Attendu que la municipalité a fait une promesse d’achat pour l’immeuble située au 175 6^e rang lot numéro 6 117 086 à Sainte-Sophie-d’Halifax le 7 avril 2026;
Attendu que ladite promesse vient à échéance le 7 juillet 2026;
Attendu que la municipalité et le vendeur souhaite prolonger l’échéance de ladite promesse d’achat;
Il est proposé par Vincent Beaudoin et résolu à l’unanimité d’autoriser madame Nadia Roy directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité l’addenda numéro 1 à la promesse

d'achat pour l'immeuble situé sur le lot 6 117 086 dans la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Réponses aux diverses questions des citoyens.

126-07-26

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jean Goulet appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 19h13

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je, Christian Daigle, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

Christian Daigle, maire

Nadia Roy
Directrice générale et greffière-trésorière